



**Conseil national  
de l'information statistique**

Paris, le 7 avril 2023 n°47/H030

## **AVIS D'OPPORTUNITÉ**

### **Enquête de santé européenne 2025 European Health Interview Survey (EHIS)**

---

*Type d'opportunité* : reconduction d'enquête existante

*Périodicité* : Ponctuelle ou pluri-annuelle

*Demandeur* : SSM Santé et Solidarités (Ministère de la Santé et de la Prévention, Ministère des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées, Ministère du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion, Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique) – Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees).

Au cours de sa réunion du 21 mars 2023, la commission Services Publics et Services aux Publics a examiné le projet d'EHIS 2025.

Cette enquête vise à remplir plusieurs objectifs :

Suivre l'état de santé et les déterminants de santé de la population française,

Mesurer la prévalence du handicap et des principales limitations fonctionnelles en France,

Situer la France au sein de l'Union Européenne au regard des grands indicateurs de santé,

Recueillir de l'information sur l'état de santé, le recours aux soins et les déterminants de santé dans les départements et régions d'outre-mer (DROM),

Éclairer des thématiques liées au système d'assurance santé en France

Investiguer des champs de recherche exploitant l'appariement entre EHIS et les données médico-administratives.

Les données issues de cette enquête contribuent également aux travaux et à la réflexion de diverses instances publiques.

L'enquête aborde trois thèmes principaux ; l'état de santé de la population, le recours aux soins et les déterminants de santé. À cela, s'ajoute un recueil de données sociodémographiques classique, reprenant le tronc commun des enquêtes ménages en cours de refonte par l'INSEE.

Les questionnaires portent sur les caractéristiques sociodémographiques et économiques du ménage, les complémentaires santé, l'état de santé déclaré, les situations de handicap, le recours aux soins de santé physique et mentale et les déterminants de santé.

L'échantillon dit Eurostat, est régi par un règlement européen (règlement 2019/1700 du 10 octobre 2019 établissant un cadre commun pour des statistiques européennes relatives aux personnes et aux ménages fondées sur des données au niveau individuel collectées à partir d'échantillons ; règlements d'application et d'exécution spécifiques à l'enquête européenne de santé à paraître) qui fixe les variables à fournir, la taille de l'échantillon requis, la période d'enquête, la durée de collecte et les grands principes de l'enquête. L'échantillon compte environ 15 000 répondants de 15 ans et plus habitants en logement ordinaire. En France, l'enquête EHIS 2025 a pour objectif principal de collecter les informations nécessaires pour répondre à ce règlement. L'échantillon DROM du dispositif EHIS, répond au besoin de disposer d'informations comparables sur l'état de santé dans l'ensemble de la

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

France, DROM compris. L'échantillon Vie Quotidienne et Santé (VQS) répond également à un besoin de la DREES et de ses partenaires de disposer de statistiques déclinées à un niveau départemental pour différentes thématiques, à commencer par le handicap et sa prise en charge.

L'enquête, sous la responsabilité de traitement de la Drees, sera mise en œuvre par l'Insee (échantillons Eurostat et Drom) ou par un prestataire de la Drees (échantillon VQS). Des phases de concertation successives sont prévues dans le cadre de l'élaboration de l'enquête : une première phase associera des institutions proches de la Drees pour connaître leurs besoins ainsi que pour échanger sur des aspects méthodologiques. Une deuxième phase de consultation des associations et des syndicats sera également organisée pour discuter des propositions élaborées à l'issue de la première phase. Enfin, une concertation spécifique aux Drom sera organisée, afin de capter des enjeux locaux importants et adapter le questionnaire de la bonne manière.

Les trois échantillons Eurostat, Drom et VQS se distinguent par leurs protocoles de collecte. L'échantillon Eurostat de l'enquête suivra un protocole multimode séquentiel internet-téléphone-face à face. Pour l'échantillon Drom, l'enquête sera réalisée entièrement en face à face. Enfin, la collecte de l'échantillon VQS se fera par interrogation par internet et téléphone uniquement.

Le questionnaire de l'échantillon Eurostat dépend en grande partie du règlement européen, qui impose un certain nombre de variables à collecter et donc une durée d'administration d'environ 45 minutes. Le questionnaire de l'échantillon Drom sera très proche du premier. L'échantillon VQS n'est pas soumis aux mêmes contraintes et pourra donc être allégé par rapport à l'échantillon Eurostat ; quelques questions spécifiques à cet échantillon pourront également être ajoutées, avec un objectif de conserver une durée d'enquête d'environ 30-35 minutes maximum.

Le Président, après avoir entendu la commission, émet un <b>avis d'opportunité favorable</b> à cette enquête. L'opportunité est accordée pour les années de test et de collecte 2023 à 2026.
--